VILLEPARISIS

Réinvestir dans la ville

Adopté en séance du Conseil municipal du 30 mars, après un débat sur ses grandes orientations le 2 mars, le budget 2021 fixe les dépenses et les recettes pour l'année. Il établit aussi les choix et les priorités de la nouvelle municipalité pour le fonctionnement et les investissements de la Collectivité. En jeu : la vie quotidienne des Villeparisiens. Explications.



Des orientations claires pour la Ville

Respecter les engagements de campagne, tout en tenant compte d'un contexte sanitaire qui oblige à s'adapter en permanence : c'est l'équation complexe qui contraint ce premier budget de la nouvelle municipalité. Celui-ci prévoit 42 661 385 euros de dépenses globales. 32 506 512 euros seront consacrés aux dépenses de fonctionnement et 10 154 872 euros à l'investissement. Il se caractérise par une maîtrise des dépenses, tout en recherchant de nouveaux financements possibles. Les taux communaux pour les impôts locaux resteront inchangés en 2021. Ce budget permet de construire une ville plus participative en s'ouvrant aux habitants, plus verte et écologique, plus solidaire. Maire-adjointe chargée des Finances et de la Commande publique, **Stéphanie Devaux** explique quels en sont les grands axes.

La crise sanitaire, le contexte général de récession : dans quelle mesure le budget 2021 est-il impacté ?

Nous avons choisi d'être prudents. Les associations, le sport, la culture, les locations de salles, les séjours pour la jeunesse, les festivités... Tout est impacté. Et jusqu'à quand ? Au niveau économique, c'est difficile aussi. Si l'on se projette sur 2022, nous nous attendons à trouver de la précarité sociale, des familles en difficulté par exemple, ce qui nous mènera à peut-être à réajuster les budgets suivants.

Vous faites un bilan sévère du manque d'investissements des dernières années. La ville est-elle aujourd'hui sous-équipée ?

C'est vrai que la dette a été réduite. Mais il y a eu très peu de gros investissements réalisés, notamment dans les domaines scolaires et sportifs. Nous avons des bâtiments vétustes et insuffisamment entretenus. Il manque des équipements indispensables à la population. Nous avons trouvé une ville vieillissante. Il est temps d'impulser une nouvelle dynamique.

Ce budget donne le coup d'envoi d'un programme pluriannuel d'investissement d'environ

35 millions d'euros (hors subventions) sur le mandat. À quoi s'attendre?

Pour 2021, nous allons rénover le marché couvert, acquérir et aménager un équipement de proximité au Mail de l'Ourcq, acquérir un bus citoyen pour la Démocratie participative, réaliser un terrain de sport en synthétique, rénover les pistes de BMX et de roller. Viendront plus tard le groupe scolaire, une salle de gymnastique, le nouveau conservatoire, une Maison de l'environnement, une salle dédiée aux arts martiaux. On peut aussi ajouter le déploiement de la phase 4 de la vidéo-protection et des dispositifs de circulation dans la ville adaptés aux modes doux.

Le budget définit aussi des priorités de travail. Lesquels ?

Ce premier budget du mandat lance une nouveauté : la démocratie participative, avec la participation accrue des

habitants à la vie de la Cité. Nous comptons aussi présenter un programme diversifié d'actions pour l'éducation, le sport, la culture, les loisirs et l'animation. Tout ce qui fait grandir, permet de s'émanciper, de s'ouvrir vers l'autre. Bref, de vivre ensemble. Cela s'accompagnera de l'augmentation du volume global des subventions aux associations. Ajoutons la maîtrise de notre environnement urbain et l'amélioration du cadre de vie. Nous redonnerons de la place aux piétons, aux vélos et aux mobilités douces. Nous serons attentifs à accompagner les populations les plus fragiles et socialement en difficulté, en préservant les moyens donnés à l'aide sociale et au CCAS. Enfin, la Ville veut assurer la tranquillité publique, en se mobilisant avec les acteurs du territoire.

Tout cela sans augmenter en 2021 la part communale des taux d'imposition locaux, ni de recours à l'emprunt, avec une dette qui baisse.

Oui. Pour cela, nous allons activement chercher d'autres recettes. Là aussi, c'est nouveau, et c'est le moment puisque l'État met en place des dispositifs. Nous voulons diversifier nos sources de financement, comme par exemple passer des partenariats avec des entreprises locales sous la forme de mécénat. Nous irons aussi chercher des fonds auprès de l'Europe, de la Communauté d'agglomération, de la CAF. Même un petit projet peut être subventionné. Par exemple, nous avons signé le 15 mars avec la Région un contrat apportant un million d'euros pour la rénovation du marché couvert et les futurs travaux du conservatoire.

Le budget de fonctionnement

Quelle évolution pour les recettes ? Quel impact de la crise sanitaire ? Dans un contexte incertain, la collectivité choisit de poursuivre une politique de gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement de la commune. Elle préserve ainsi également sa capacité à investir dans la ville. Près de la moitié des 32,5 millions d'euros de ce budget de fonctionnement (53,15 %) représentent les charges de personnel. 484 agents composent la collectivité (deux de moins qu'en 2019). Les deux tiers sont des femmes. Un redécoupage des services municipaux et l'apparition de nouvelles entités (environnement, culture, sport) entendent améliorer le service rendu à la population, et faire de Villeparisis une ville plus dynamique, plus verte, plus solidaire. Ce budget de fonctionnement permet aussi de subventionner plusieurs organismes publics et associatifs. C'est notamment

le cas du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour 1 166 500 euros, du Centre culturel (942 113 euros), de la Maison Pour Tous (521 813 euros), et de nombreuses autres associations de la ville, avec un volume global de subventions en hausse. Côté recettes, elles proviennent surtout de la fiscalité directe locale ainsi que des dotations de l'État et de la Région notamment. S'ajoutent les recettes de la cantine, des accueils de loisirs, des locations de salles... La différence entre les recettes et les dépenses génère de l'épargne

(3 020 020 euros pour 2021), disponible pour pouvoir investir sans avoir à emprunter. Rappelons qu'une ville a l'obligation de présenter un budget équilibré.

Le budget d'investissement

Financer les réalisations prévues u sein de la ville : c'est l'objet du budget d'investissement. Ces dépenses s'élèveront en 2021 à 10 154 872 euros. Outre un remboursement de l'emprunt en cours, permettant de ramener la dette municipale à 5,2 millions d'euros en fin d'année, ce budget lance un programme pluriannuel d'investissement. Certains grands projets verront le jour en 2021 (voir ci-dessous). D'autres viendront plus tard dans le mandat, comme par exemple la construction d'un groupe scolaire, d'une salle de gymnastique, d'un conservatoire, d'une maison de l'environnement, d'une salle dédiée aux arts martiaux. Sont également envisagés la phase 4 de la vidéo-protection et des dispositifs de circulation adaptés aux modes doux. Parallèlement, la Ville poursuivra et intensifiera son travail en matière d'accessibilité des bâtiments publics, l'entretien du patrimoine bâti et la rénovation des voiries de Villeparisis.



Infos pratiques

Endettement

L'endettement de la Ville continue de baisser cette année. Si elle s'élevait au 1er janvier 2021 à 6 295 267 euros, la dette sera de 5 216 940 euros fin 2021. Elle représente 238 euros par an et par habitant, contre 1109 euros par an et par habitant pour des com-munes comparables. Par ailleurs, la Ville n'aura pas recours à l'emprunt en 2021. Elle peut investir grâce à ses ressources propres.

3,7 M€

Les associations sont des partenaires indispensables de la Ville. Un soutien important leur est apporté, en hausse cette année, à hauteur de 3,7 millions d'euros, destiné aux associations sportives, culturelles, sociales, mais aussi au Centre communal d'action sociale, au centre culturel ou encore à la Maison pour tous.